

Quoi de neuf depuis le précédent numéro ?

L'ancienne école – Un grand nettoyage des locaux va être effectué. Les prochaines étapes seront l'étude des aspects d'assurance et de responsabilité, la rencontre des acteurs locaux et les modalités de mise à disposition. L'objectif de cette démarche est une ouverture à une ou plusieurs activités provisoirement, en attendant une étude plus approfondie des propositions qui avaient été faites et des destinations possibles de ce bâtiment.

Les plateaux ralentisseurs dans le centre du village – Le projet initial prévoyait la création de deux plateaux ralentisseurs de part et d'autre du carrefour au centre du village. Le Conseil Départemental a depuis émis un avis défavorable car ces plateaux ne sont pas conformes à ses préconisations. Nous allons étudier ces préconisations pour proposer une autre solution afin de sécuriser le carrefour.

Mise en sécurité de la rue de Maron – Un candélabre supplémentaire sera installé pour mieux marquer l'entrée du village en venant de Maron.

Trabec Flash sur le site internet www.villeylesec.fr – le Nouveau Trabec Flash est désormais disponible sur le site de Villey le Sec. Vous pouvez y accéder depuis le lien actuellement sur la page d'accueil ou depuis la page « Mairie ».



Les liens internet contenus dans ce document « papier » seront actifs sur le site.

Commission de contrôle des listes électorales – Appel à candidatures

Le 1^{er} janvier 2019 le nouveau système de gestion des listes électorales issu de la loi d'août 2016 entrera en application.

Nous devons instituer une commission de trois membres dont 1 conseiller municipal. Les deux autres candidats seront désignés par le préfet pour l'un, par le tribunal de grande instance pour l'autre parmi une liste de candidats proposée par la commune.

- Vous pouvez déposer votre candidature à la mairie au plus tard le 28 novembre.


Info travaux

- Appartement 2 rue de Toul :
Validé : Nettoyage et peinture des persiennes, gardes corps, volets, porte de garage et porte d'entrée.
- Pour la maison de la com' :
Validé : Nettoyage et peinture des poteaux, de la poutre et de la casquette (sous face)
- Garage école :
Validé : réfection de la descente d'eau pluviale.

- En cours : Recensement des nids de poule et divers désordres sur les chaussées effectué – consultation d'une entreprise à effectuer.

Info conseil municipal du 16/11/2018

- Dénéigement - la convention a été renouvelée avec l' EARL La Chambolène pour 3 ans.
- Pacte fiscal et financier CC2T – approbation (voir le paragraphe Infos CC2T)
- Ont été désignés délégués de la commune :
 - Syndicat intercommunal scolaire : Francine Klein remplace Frédéric Reppert démissionnaire (Alexia Maire et Nathalie Germain étaient déjà déléguées)
 - Correspondant Défense Nationale : Nathalie Germain
 - Massif du Chandelan : Jean-Marc Cadel, Ghislain Hazard
 - Caisse Nationale d'Action Sociale : Francine Klein
 - NOOBA : Alexia Maire
 - Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) : Jean-Marie Hornut, Francine Klein
 - Correspondant Sécurité routière : Nathalie Germain
- Dossiers techniques approuvés : rapport de la CLECT, convention de regroupement et de valorisation des certificats d'énergie dans le cadre du programme CEE des économies d'énergie dans les TEPCV, modalités d'exercice du travail à temps partiel et garantie de maintiens de salaire des agents communaux.

 Les délibérations complètes seront affichées dès leur retour du contrôle de légalité par la sous-préfecture. Elles seront également mises en ligne sur le site www.villeylesec.fr

Questions diverses :

- Affaissement des tombes supprimées dans le cimetière. Situation normale après des travaux, la terre va se tasser. L'entreprise reviendra au printemps pour combler.
- Panneau de signalisation en haut de la rue de la gare dégradé lors des travaux : il sera remplacé

A noter – Dépôts de déchets divers et sauvages sur le territoire

Vous constatez qu'un indélicat a déversé ses déchets au bord d'un de nos chemins ou de notre forêt ? Signalez le à la mairie ou directement à Thomas Colin qui est le référent de notre village auprès de la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Affouages 2018

Afin d'avoir des volumes intéressants les affouages sont regroupés sur plusieurs années. En concertation avec l'ONF nous regroupons les années 2016, 2018, 2019 sur les parcelles 17 à 19 et 21 à 25. Le montant de la taxe d'affouage a été fixé par le conseil municipal le 16 novembre à 8 euro le stère. Le volume estimé est d'environ 300 stères. Le prix de la part sera déterminé ultérieurement. Les candidats doivent s'inscrire en mairie avant le samedi 15 décembre 2018. Les candidats doivent retourner le coupon réponse en mairie avant le samedi 15 décembre 2018.

Il est rappelé selon la loi que les affouages sont exclusivement réservés aux habitants de Villey le Sec et pour une consommation personnelle. La revente est interdite.

Je vous parle du... pacte fiscal et financier de la CC2T

Qu'est-ce que le pacte fiscal et financier ?

C'est un engagement prévu par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui doit être pris par un établissement public de coopération intercommunale. Le pacte fiscal et financier vise à réduire les disparités de charges et de recettes entre les communes membres. Il tient compte des efforts de mutualisation des recettes et des charges engagés ou envisagés à l'occasion des transferts de compétences et depuis les transferts réalisés. Par exemple : l'assainissement, le PLUi, le numérique, Ovide, les déchetteries, les transports et mobilité Movia...

Au-delà de cet aspect réglementaire, la mise au point d'un pacte fiscal et financier est surtout l'occasion, pour le bloc communes – communauté, de mettre à plat la situation fiscale et financière du territoire et d'appréhender les marges de manœuvre possibles, pour gagner en équité et en solidarité territoriales, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques et de montée en puissance des champs de compétences de l'intercommunalité.

Plan Local d'Urbanisme de Villey le Sec et PLU intercommunal -Terres Toulaises Communauté de Communes

Vous trouverez au verso de cette page le calendrier des réunions publiques organisées par Terres Toulaises – Communauté de Communes pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Participer à ces réunions c'est l'occasion de connaître les grandes orientations de notre territoire, d'écouter les attentes des habitants des autres communes et d'exprimer nos propres attentes.

Suivez les infos du PLUi sur le site de [Terres Toulaises](#)

A savoir : l'échéancier du PLUi prévoit qu'il soit achevé en 2023.

De son côté, la commune de Villey le Sec poursuit l'élaboration de son propre PLU dont l'approbation pourrait avoir lieu fin 2021.

Entre ces deux dates, notre commune disposerait donc d'un document d'urbanisme avant l'approbation du PLUi. Par ailleurs, les orientations de notre PLU seront reprises dans le PLUi.

Nous avons fait un point avec le cabinet chargé du PLU de Villey le Sec le 22 novembre. Nous allons pouvoir analyser ce qui a déjà été préparé, éventuellement demander des ajouts ou modifications. Nous allons également avoir des documents que nous afficherons et, si leur format le permet, nous les publierons sur le site de [Villey le Sec](#) dans une rubrique dédiée à ce dossier.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL incluant le Programme Local de l'Habitat (PLUiH) Réunions publiques



La communauté de communes Terres Toulouises élabore actuellement un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui dotera l'intercommunalité et ses 42 communes d'un projet de développement pour les prochaines années et définira le destin commun de notre territoire de vie.

Parce que ce projet est construit pour vous,
il doit être construit avec vous.

Au mois de janvier nous vous avons invité à participer à des ateliers de concertation (café-rencontre) pour nous aider à réaliser le diagnostic du territoire. Cet été nous vous avons proposé de partager votre vision du territoire via un questionnaire. Aujourd'hui, nous vous invitons à découvrir et à échanger sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, élément essentiel du futur PLUi, lors de l'une de ces quatre réunions publiques de proximité :



AGENDA DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Mercredi 5 décembre - 18h - ANDILLY
salle communale, place de l'église

Mercredi 5 décembre - 20h30 - CHAUDENEY-SUR-MOSELLE
salle des fêtes Maurice Bouchet, rue du Colombier

Mardi 11 décembre - 18h - ECROUVES
salle du conseil municipal de la mairie, 179 rue de l'hôtel de ville

Mardi 11 décembre - 20h30 - BRULEY
salle Saint-Vincent, complexe des Triboulottes

Communauté de Communes Terres Toulouises
rue du Mémorial du Génie – 54200 Ecrouves
03 83 43 23 76 – contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com